



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC Demande de démolition

AVIS PUBLIC EST par la présente donnée que le Comité sur les demandes de démolition des Cèdres a été saisi d'une nouvelle demande de démolition le 7 août 2026 visant la démolition partielle du bâtiment principal situé au 1297, chemin Saint-Dominique (lot 5 496 306).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire-trésorier de la municipalité.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 12^e jour d'août 2026.

Chantal Primeau, OMA
Greffier-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de démolition aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 12 août 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour d'août 2026.

Chantal Primeau, OMA
Greffier-trésorière adjointe